

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX –TRAVAIL– PATRIE

RÉGION DU LITTORAL

DÉPARTEMENT DE LA SANAGA
MARITIME

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
D'EDÉA 1^{er}

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE –WORK – FATHERLAND

LITTORAL REGION

SANAGA MARITIME
DIVISION

EDEA 1st COUNCIL



RAPPORT D'ÉTUDE

CITIZEN REPORT CARD ÉVALUATION DES SERVICES RENDUS PAR L'OFFRE PUBLIQUE DANS LES SECTEURS DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE, DE LA SANTÉ DE L'ÉDUCATION ET DES SERVICES COMMUNAUX



Réalisé par : Lutte pour le Développement et la Protection de l'Environnement
et de la Nature

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement
Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)



Juin 2022

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	5
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	6
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	7
LISTE DES TABLEAUX.....	8
INTRODUCTION GÉNÉRALE	11
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE	13
I.1 Champ géographique et populations cibles	13
I.2 Plan de sondage	13
(i) Taille et répartition de l'échantillon.....	13
(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages	14
(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage.....	14
I.4 Collecte et analyse des données	16
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE D'ÉDÉA 1^{er}.....	18
II.1 Présentation de la commune	19
II.1.1 Situation administrative et historique.....	19
II.1.2 Situation démographique	20
II.1.3 Situation géographique	22
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation.....	27
II.2 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles.....	28
II.2.1 Secteur de l'approvisionnement en eau	28
II.2.2 Secteur santé	29
II.2.3 Secteur de l'éducation	30
II.2.4 Secteur des services communaux.....	31
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES	32
III.1 Description de la population enquêtée	33
III.2 Approvisionnement en eau potable.....	34
III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune	34
III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune.....	35
III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune	36
III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune	37
III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune	

.....	38
III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable.....	40
III.3 Services de santé.....	41
III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune	41
III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires	42
III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires	42
III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires.....	43
III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé.....	44
III.4 Services de l'éducation.....	45
III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune	45
III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune	46
III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire.....	47
III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école	48
III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle	49
III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation	49
III.5 Fourniture des services communaux.....	50
III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux.....	50
III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux	52
III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune.....	53
III.5.4 Appréciation des services communaux	53
III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux	54
CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE	
CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE	55
IV.1.1. Attributions des membres du comité de suivi-évaluation	56
6.1.3. Noms et attributs des membres du CSEP du rapport d'étude Scorecard	57
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	64
Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport	68
Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard	68
Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements (mettre dans le cahier de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de conduite des changements et du plan d'actions).....	68

PRÉFACE

Un rapport de plus ? Voici le résultat de l'enquête réalisée dans la Commune d'Arrondissement de Douala 3 auprès des ménages et de certains services déconcentrés de l'État en vue de mesurer la satisfaction de l'offre publique en biens et services. Elle est l'aboutissement d'un long processus. Obéissant aux règles de collectes de données internationales, elle a été coordonnée par le Programme National de Développement (PNDP) avec l'accompagnement de l'Institut National de la Statistique (INS) l'organisme public officiel en charge de la statistique au Cameroun. Elle remplit les conditions de déroulement d'une enquête auprès des ménages passant par une première grande étape liée à la cartographie et une seconde relative à la collecte des données.

Assurément, la collecte des données fut harassante et complexe. Articulées autour des secteurs de l'eau, de la santé publique, de l'éducation de base, des enseignements secondaires et des services communaux, les enquêtes dans certains quartiers ont nécessité de la part des enquêteurs, plus que du courage et de la pugnacité.

Cette enquête est un choix pragmatique, irréductible fondé sur la volonté du gouvernement du Cameroun non pas seulement à offrir les biens et services à ses populations, mais aussi à recueillir leur degré de satisfaction du service public rendu par l'offre de biens et services. En effet, c'est un choix qui dévoile au fil des pages les méandres du vécu et ressenti des ménages dans la Commune éponyme. On y retrouvera ainsi, aussi bien des résultats connus par certains et peu ou pas connus par d'autres. La présentation des résultats est exceptionnellement claire et les détails sont donnés avec soin. Ces résultats sont accompagnés de pistes de solutions contenues dans un plan d'actions qui est l'un des gages que l'amélioration des conditions de vie des populations est faisable. Bon voyage au lecteur qui aborde le sujet et auquel nous souhaitons autant de plaisir.

Le Maire

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le contrôle citoyen de l'action publique, instrument au service de la promotion du développement local, se veut une surveillance attentive de la qualité d'un bien, d'un service, d'un tiers à apporter une contribution active à la vie publique nationale et à sa bonne marche. Il s'inscrit dans la stratégie du gouvernement de la république du Cameroun et de son bras séculier le Programme National de Développement Participatif (PNDP), à évaluer par les ménages, la satisfaction des services rendus par l'offre des biens et services publics dans la Commune d'Edéa 1^{er}.

Le processus d'enquête qui a débuté le 02 juin 2022 dans l'ensemble des Communes qui constituent le lot 3. L'objectif de celui-ci étant globalement de capter la perception des populations sur la qualité de service rendu par l'offre de biens et services publics dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de l'éducation, de la santé et des services offerts par l'institution communale. Spécifiquement, il s'est agi d'apprécier et d'expliquer la satisfaction et l'insatisfaction des populations en rapport avec le service rendu par l'offre de biens et services publics dans ces secteurs.

La méthodologie d'intervention s'est articulée autour des étapes successives suivantes : le plan de sondage, la taille et répartition de l'échantillon, la base de sondage et sélection des grappes et des ménages, la probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage, l'élaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête et enfin, la collecte et analyse des données.

Conduite par l'Organisme de la Société Civile (OSC) LUDEPRENA, (Lutte pour le Développement et la Protection de la Nature et l'Environnement), les résultats des enquêtes menées d'une part auprès des ménages tirés de la Commune d'arrondissement d'Edéa 1^{er} et certains Services Déconcentrés de l'État (SDE) d'autre part, révèlent qu'il existe des déséquilibres et différences tant le milieu urbain que dans le rural malgré les classes sociales et le niveau de vie des quartiers/ villages.

L'analyse de ces disparités nécessite une intervention continuelle et accélérée de l'État. Dans cette perspective de résorber ces dissemblances, un plan d'actions a été produit. Au terme du processus, un dispositif de suivi-évaluation a été mis en place après large concertation.

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ALUCAM	Aluminium du Cameroun
APEE	Association des Parents d'Élèves Enseignants
BUCREP	Bureau Central de Recensement de la Population
CAMWATER	Cameroon Water
CMA	Centre Médical d'Arrondissement
FCFA	Francs de la Communauté Financières d'Afrique
IAEB	Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de Base
INS	Institut National de la Statistique
km	Kilomètre
LUDEPRENA	Lutte pour le Développement et le Protection de l'Environnement et de la Nature
MINEPAT	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisme de la Société Civile
PCD :	Plan Communal de Développement
PMH :	Pompe à motricité humaine
PNDP :	Programme National de Développement Participatif
PV	Procès-Verbal
SAFACAM	Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun
SDE :	Services Déconcentrés de l'État
SOCAPALM	Société Camerounaise des Palmeraies
SOCATRAL	Société Camerounaise de Transformation de l'Aluminium
SPFS	Société des Palmeraies de la Ferme Suisse
TDR	Termes de Référence

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Bilan de la collecte des données dans la commune d'Édéa 1 ^{er} -----	17
Répartition de la population urbaine de la Région du Littoral, de la Sanaga Maritime et de la Commune d'Édéa 1 ^{er} en fonction du sexe.-----	20
Répartition de la population urbaine et rurale d'Édéa 1 ^{er} -----	20
Récapitulatif de la population d'Édéa 1 ^{er} en zone urbaine et rurale -----	22
Tableau 2.1 : État des lieux des points d'eau dans la commune -----	28
Tableau 2.2 : État des lieux des formations sanitaires couvrant la commune -----	29
Tableau 2.3 : État des lieux des services de l'éducation-----	30
Tableau 2.4 : Inventaire des services communaux -----	31
Tableau 3.1 : Répartition (%) dans la commune des chefs de ménage selon le milieu de résidence et le sexe-----	33
Tableau 3.2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge-----	33
Tableau 3.3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence -----	34
Tableau 3.4 : Utilisation d'une source d'eau publique-----	34
Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée -----	35
Tableau 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages-----	35
Tableau 3.7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé-----	36
Tableau 3.8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau-----	36
Tableau 3.9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau -----	36
Tableau 3.10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES-----	37
Tableau 3.11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source. -----	37
Tableau 3.12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence-----	38
Tableau 3.13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin	38
Tableau 3.14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction -----	39
Tableau 3.15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable -----	39

Tableau 3.16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable-----	40
Tableau 3.17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence -----	41
Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins -----	41
Tableau 3.20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins -----	41
Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins -----	42
Tableau 3.22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant -----	42
Tableau 3.23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins -----	43
Tableau 3.24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins -----	43
Tableau 3.25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence -----	44
Tableau 3.26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence -----	45
Tableau 3.27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire -----	46
Tableau 3.28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public -----	46
Tableau 3.29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence -----	46
Tableau 3.30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement -----	47
Tableau 3.31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle -----	47
Tableau 3.32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence -----	48

Tableau 3.33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence -----	48
Tableau 3.34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement -----	48
Tableau 3.35 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction -----	49
Tableau 3.36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation -----	49
Tableau 3.37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation -----	50
Tableau 3.38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service -----	50
Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal -----	52
Tableau 3.40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal -----	52
Tableau 3.41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune ----	53
Tableau 3.42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction -----	53
Tableau 3.43 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale -----	54
Tableau 4.1 Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard -----	58

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le Gouvernement s'est doté dès 2004 d'un important outil opérationnel des stratégies de développement au niveau local, le Programme National de Développement Participatif (PNDP) dont la 3^{ème} phase démarre en avril 2016, après que le Gouvernement et ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF) aient jugé satisfaisante la mise en œuvre des deux précédentes phases. Pour cette phase dite de consolidation des acquis, l'Objectif de Développement (OD) est de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes, en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. Elle marque l'intensification des activités d'engagement citoyen, notamment le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) dont l'indicateur y relatif dans le cadre de résultats du PNDP sous financement de la Banque mondiale, est le : « *Nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information* ».

A la faveur du financement additionnel des bailleurs de fonds à apporter une réponse à la pression sur les ressources des communautés hôtes du fait de l'afflux massif des réfugiés, la valeur cible de cet indicateur est passé de 160 à 360 communes. L'atteinte de cette nouvelle valeur cible repose singulièrement sur la réalisation d'une deuxième vague de ScoreCard après la première qui a effectivement couvert 153 communes et a été réalisée en 2019 par les Organisations de la Société Civile (OSC), avec l'accompagnement de l'Institut National de la Statistique (INS). Cette première vague du ScoreCard a permis de capter la perception des populations sur la qualité des services publics fournis et d'en opérer des améliorations, favorisant ainsi la mise en place des mécanismes efficace de bonne gouvernance à travers lesquels des changements considérables peuvent être capitalisés dans les communes concernées par ladite vague.

En effet, le contrôle citoyen de l'action publique, instrument au service de la promotion du développement local, se veut une surveillance attentive de la qualité d'un bien, d'un service, d'un tiers à apporter une contribution active à la vie publique nationale et à sa bonne marche.

Une fois de plus, l'opération ScoreCard dans la deuxième vague consiste en une évaluation de la satisfaction des services rendus par l'offre des biens et services publics dans l'espace communal, au terme de laquelle les communes et leurs communautés élaborent des plans d'actions qu'elles-mêmes mettront en œuvre, en vue de l'amélioration de la qualité des services rendus par cette offre. De manière global, l'objectif de cette phase est de capter la perception des populations sur la qualité de service rendu par l'offre de biens et services publics dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de l'éducation, de la santé et des services offerts par l'institution communale. De manière spécifique, il s'agit d'apprécier et expliquer la satisfaction et l'insatisfaction des populations en rapport avec le service rendu par l'offre de biens et services publics dans ces secteurs.

Ce document présente les besoins en données / informations à combler à travers la réalisation de l'enquête. Il précise les informations pertinentes que l'enquête réalisée dans une commune donnée, permettra de capter afin de nourrir un plan d'actions de conduite de changements dans ladite commune. Il comporte quatre (04) chapitres dont le premier présente l'approche méthodologique de l'enquête ScoreCard, le deuxième qui traite de l'offre publique et contrôle citoyen de l'action publique, le troisième qui présente les principaux résultats dans les secteurs cibles et un quatrième dédié au plan d'actions pour la mise en œuvre de l'action publique.

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été défini dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des quartiers/villages de la commune d'Edéa 1^{er}. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiés, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 320 ménages dans la Commune d'Edéa 1^{er}. Cette enquête s'appuie sur 20 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 16 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans

le cadre du ScoreCard. Pour les Communes ayant moins de 20 grappes cartographiées dans l'échantillon des grappes sélectionnées, l'échantillon de 320 ménages à enquêter dans la Commune a été réparti dans chacune de ces grappes proportionnellement au nombre de grappes de la Commune contenues dans le shapefile.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZD i , et t_{hij} la

taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h .

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij} \quad \text{Au}$$

deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h .

Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}} \quad \text{Le taux de}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3 Élaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services

rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

C'est l'Organisation de la Société Civile (OSC) LUDEPRENA sélectionnée pour le lot 3 des Communes du département du Wouri et de la Sanaga maritime en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la commune appartenant à ce lot. Dans ce lot, LUDEPRENA est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. À la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 02 au 28 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1.1 : Bilan de la collecte des données dans la commune d'Édéa 1^{er}

N°	Grappes	Commune	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
1	1757	ÉDÉA I	Bonamikengue	7	1	2	6	
2	1758	ÉDÉA I	Domaine Centre	5	3	5	3	
3	1759	ÉDÉA I	Amour 2	7	0	6	3	
4	1760	ÉDÉA I	Mbanda École	8	1	3	4	
5	1761	ÉDÉA I	Mbanda Jamaïque	4	2	8	2	
6	1763	ÉDÉA I	Batombe	4	1	2	7	
7	1762	ÉDÉA I	Mbanda Monastère	1	0	4	11	
8	1764	ÉDÉA I	Pongo Mission	2	0	9	5	
9	1765	ÉDÉA I	Amour 3	6	0	4	6	
10	1766	ÉDÉA I	Carrefour Brasserie	3	0	9	4	
11	1767	ÉDÉA I	Saint Palmier	4	0	9	3	
12	1768	ÉDÉA I	Nkong Mondo	3	0	4	9	
13	1769	ÉDÉA I	Gare 1	3	0	10	3	
14	1770	ÉDÉA I	Elog Belle	0	1	14	1	
15	1771	ÉDÉA I	Ntoumba	4	0	2	10	
16	1772	ÉDÉA I	Béon	6	2	3	5	
17	1773	ÉDÉA I	Apouh ferme suisse	2	0	9	7	
18	1774	ÉDÉA I	Apouh koutaba	2	0	7	7	
19	1775	ÉDÉA I	Apouh ferme suisse	6	0	3	7	
20	1776	ÉDÉA I	Elogkam, Ekot	8	0	7	1	
				85	11	120	104	

Étant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de LUDEPRENA, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

**CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET
CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION
PUBLIQUE DANS LA COMMUNE
D'ÉDÉA 1^{er}**

II.1 Présentation de la commune

La Commune d'arrondissement d'Edéa 1^{er} est une unité territoriale née de la décentralisation, créée à la faveur du décret présidentiel N° 2007/117 du 24 Avril 2007, portant création de la Communauté Urbaine d'Edéa issue de l'éclatement des ex-Communes Rurale et Urbaine d'Edéa. Elle est localisée dans la Région du Littoral, Département de la Sanaga Maritime et compte cinquante-six (56) chefferie de troisième degré (30 quartiers et 26 villages) ainsi que deux cantons¹ et une chefferie de 1^{er} degré.

Comprise entre 9°40'0" et 10°20'0" longitude Est et 3°10'0" et 3°60'0" latitude Nord, elle est située d'une part sur la route nationale n° 3 à environ l'entrée de la ville en provenance de Yaoundé et sur la bretelle qui relie la ville d'Edéa à celle de Kribi sur près de 15 km de route bitumée. Elle est limitée au nord par le fleuve Sanaga avec les quartiers Mbanda, Bissèkè et Cités Alucam, au sud par le fleuve Nyong avec les quartiers Apouh et Dehanè; à l'est par le cours d'eau Lep Likoun et Lep Nyock avec les quartiers tels que Ntoumba et Okoth et à l'ouest par le cours d'eau Liwélè qui est un affluent de Ougue à proximité du lac Djambo. Elle couvre une superficie de 101 209,32 ha soit 1012,09 km².

En outre, elle est limitée :

- Au Nord par les Communes de Dizangue et Edéa 2 ;
- Au Sud par la Commune de Lokoundje ;
- A l'Est par la Commune de Ngwei et ;
- A l'Ouest par la Commune de Mouanko

II.1.1 Situation administrative et historique

Située dans la région du littoral, département de la Sanaga Maritime, la Commune d'arrondissement d'Edéa 1^{er} est créée à la faveur du décret présidentiel N° 2007/117 du 24 Avril 2007, portant création de la Communauté Urbaine d'Edéa issue de l'éclatement des ex-Communes Rurale et Urbaine d'Edéa. Elle est marquée par un grand groupe ethnique qui est les Bakoko avec un brassage de plusieurs groupes ethniques dans la zone urbaine.

Elle regroupe en son sein deux cantons à savoir le canton Adie et le canton Yassoukou.

L'origine de l'appellation Edéa vient du mot : IDI'E, qui désigne les descendants de LIKANDE, fils de NANGA. Ils sont formés par deux grands groupes : les NDOG TOMEN et les BENAMES.

Ces populations émigrent vers 1917, en partant de la grotte NGOG LITUBA, suivant par l'aval du fleuve Sanaga, pour s'établir dans le site actuel. Les descendants de NANGA MBANG, GUE NANGA sont essentiellement « Bakokophones », et partagent la ville d'Edéa avec YASSOUKOU, fils de Nanga. Ils vont occuper tout le territoire de l'ancien Edéa, jusqu'à la limite avec les MALIMBA,

¹ Le canton Adié et le Canton Yassoukou

actuellement à Edéa 2. Les YASSOUKOU sont constitués aussi de YABII, deux communautés « Bassaphones » et « Bakokophones ». Tout le territoire d'Edéa est constitué des LOG MPO'O essentiellement « Bakokophones ».

II.1.2 Situation démographique

Le recensement général de la population de 2005 publié en 2010 montre que la population totale d'Edéa 1^{er} est de **64 761** habitants soit 50,14% d'hommes et 49,86% des femmes. La répartition de la population entre la zone urbaine et rurale en ce qui concerne la Région du Littoral, du Département de la Sanaga Maritime et de la Commune d'Edéa 1^{er} est présentée dans les tableaux ci-après.

Répartition de la population urbaine de la Région du Littoral, de la Sanaga Maritime et de la Commune d'Edéa 1^{er} en fonction du sexe.

Circonscription Administrative	Population totale	Sexe	
		Masculin	Féminin
Région du Littoral	2 510 263	1 260 937	1 249 326
Département de la Sanaga Maritime	162 315	83 497	78 818
Edéa 1 ^{er}	64 761	32 470	32 291

Source : BUCREP, 2005

En appliquant un taux d'évolution moyen de la population (t) de 2,6% sur une période comprise entre 2005 (date effective de l'enquête du BUCREP) et 2020 soit 15 ans, la population² de la Commune d'arrondissement d'Edéa 1^{er} est de **87 947 habitants** décomposés de 44 112 d'hommes (50,16%) et 43 835 de femmes (49,84%). Le tableau ci-après récapitule la population par chefferie de 3^{ème} degré et par tranche d'âge de la Commune d'arrondissement éponyme en milieu rural et urbain :

Répartition de la population urbaine et rurale d'Edéa 1^{er}

N°	Village/quartier	Hommes	Femmes	Total	Nourrissons (0-35 mois) (10,7%)	Population cible du PEV (0-59 mois) (16,90%)	Population d'âge préscolaire (4-5 ans) (6,30%)	Population d'âge scolaire dans le primaire (6-14 ans) (18,50%)	Adolescents (12-19 ans) (18,50)	Population des jeunes (34,70%)
					10,70%	16,90%	6,30%	23,40%	18,50%	34,70%
	QUARTIERS DE L'ESPACE URBAIN									
1	Amour 1	1001	981	1 982	212	335	125	464	367	688
2	Amour 2	1609	1641	3 250	348	549	205	761	601	1128
3	Amour 3	618	679	1 297	139	219	82	303	240	450
4	Beon	618	588	1 206	129	204	76	282	223	418
5	Bisseke 1	1810	1763	3 573	382	604	225	836	661	1240
6	Bisseke 2	876	692	1 568	168	265	99	367	290	544
7	Bisseke 3	2825	2702	5 527	591	934	348	1293	1022	1918
8	Bonaminkengue	1407	1413	2 820	302	477	178	660	522	979
9	Domaine Centre	1654	1644	3 298	353	557	208	772	610	1144

² La population est obtenue par application de la formule mathématique $P_{2020} = (1+t)^{15} \times P_{2005}$ habitants avec « P » la population et « t » le taux d'évolution annuelle.

N°	Village/quartier	Hommes	Femmes	Total	Nourrissons (0-35 mois) (10,7%)	Population cible du PEV (0-59 mois) (16,90%)	Population d'âge préscolaire (4-5 ans) (6,30%)	Population d'âge scolaire dans le primaire (6-14 ans) (23,40%)	Adolescents (12-19 ans) (18,50%)	Population des jeunes (34,70%)
					10,70%	16,90%	6,30%	23,40%	18,50%	34,70%
10	Domaine Sanaga	1577	1730	3 307	354	559	208	774	612	1148
11	Elog Bele	1049	1072	2 121	227	358	134	496	392	736
12	Gare	1549	1546	3 095	331	523	195	724	573	1074
13	Haoussa	2275	2235	4 510	483	762	284	1055	834	1565
14	Mbanda Centre	2032	2011	4 043	433	683	255	946	748	1403
15	Mbanda École	1746	1696	3 442	368	582	217	805	637	1194
16	Mbanda Sic	2559	2633	5 192	556	877	327	1215	961	1802
17	Mbondandick	637	656	1 293	138	219	81	303	239	449
18	Mboue	595	649	1 244	133	210	78	291	230	432
19	Meteo	742	662	1 404	150	237	88	329	260	487
20	Nlom Amioh	668	615	1 283	137	217	81	300	237	445
21	Nkong Mondo	967	907	1 874	201	317	118	439	347	650
22	Ossombah	1790	1785	3 575	383	604	225	837	661	1241
23	Plateau Administratif	1049	1150	2 199	235	372	139	515	407	763
24	Pongo 1 (SAR)	1213	1197	2 410	258	407	152	564	446	836
25	Pongo 2(EEC)	455	442	897	96	152	57	210	166	311
26	Pongo 3 (Cimetière)	917	989	1 906	204	322	120	446	353	661
27	Pongo 4 (Sonel)	537	525	1 062	114	179	67	249	196	369
28	Saint Palmier	1223	1300	2 523	270	426	159	590	467	875
29	Song Mikougou	1881	1778	3 659	392	618	231	856	677	1270
30	Zanga	193	187	380	41	64	24	89	70	132
	Sous total espace urbain	38 072	37 868	75 940	5 796	9 155	3 413	12 676	10 022	18 798
<u>VILLAGES</u>										
1	Abbe	107	114	221	24	37	14	52	41	77
2	Apouh	2101	1830	3 931	421	664	248	920	727	1364
3	Batombe	121	137	258	28	44	16	60	48	90
4	Dehane	150	194	344	37	58	22	80	64	119
5	Ekot	70	63	133	14	22	8	31	25	46
6	Elogkam	86	69	155	17	26	10	36	29	54
7	Ile Eding	354	355	709	76	120	45	166	131	246
8	Koukoue	314	314	628	67	106	40	147	116	218
9	Lom Edéa	218	174	392	42	66	25	92	73	136
10	Mbengue	146	176	322	34	54	20	75	60	112
11	Metounga	45	55	100	11	17	6	23	19	35
12	Mpombo	11	15	26	3	4	2	6	5	9
13	Ndog Mbiang	70	80	150	16	25	9	35	28	52
14	Ndogtima Crique	235	265	500	54	85	32	117	93	174
15	Ndogtima Nyong	131	127	258	28	44	16	60	48	90
16	Ndokohi	146	140	286	31	48	18	67	53	99
17	Nzock Nkong	54	60	114	12	19	7	27	21	40

N°	Village/quartier	Hommes	Femmes	Total	Nourrissons (0-35 mois) (10,7%)	Population cible du PEV (0-59 mois) (16,90%)	Population d'âge préscolaire (4-5 ans) (6,30%)	Population d'âge scolaire dans le primaire (6-14 ans) (18,50%)	Adolescents (12-19 ans) (18,50%)	Population des jeunes (34,70%)
					10,70%	16,90%	6,30%	23,40%	18,50%	34,70%
18	Nkankazock	144	170	314	34	53	20	73	58	109
19	Ntoumba	435	450	885	95	150	56	207	164	307
20	Okoth	357	401	758	81	128	48	177	140	263
21	Ongande	67	71	138	15	23	9	32	26	48
22	Ongue	284	285	569	61	96	36	133	105	197
23	Yabi Mapan	188	212	400	43	68	25	94	74	139
24	Yambong	39	39	78	8	13	5	18	14	27
25	Yawanda	167	171	338	36	57	21	79	63	117
	Sous total espace rurale	6 040	5 967	12 007	1 285	2 029	756	2 810	2 221	4 166
	TOTAL POPULATION DE LA COMMUNE	44 112	43 835	87 947	9 410	14 863	5 541	20 580	16 270	30 518

Source : PCD Edéa 1^{er} décembre 2020

	Urbain	Rural	Total
Homme	6 040	5 967	12 007
Femme	38 072	37 868	75 940
Total	44 112	43 835	87 947

Récapitulatif de la population d'Édéa 1^{er} en zone urbaine et rurale

II.1.3 Situation géographique

La Commune d'Arrondissement d'Édéa 1^{er} couvre une superficie de 101 209,32 ha soit 1012,09 km².

En outre, elle est limitée :

- Au Nord par les Communes de Dizangue et Edéa 2 ;
- Au Sud par la Commune de Lokoundje ;
- A l'Est par la Commune de Ngwei et ;
- A l'Ouest par la Commune de Mouanko

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

II.1.4.1. Situation socioéconomique

L'analyse des activités économiques de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1 permet de la subdiviser en trois secteurs à savoir le secteur primaire qui comprend : l'agriculture, l'élevage et la pêche ; le secteur secondaire et le secteur tertiaire constitué du service administratif, privé et du commerce.

A- LE SECTEUR PRIMAIRE

Il s'agit ici des activités agricoles principales sources de ravitaillement des marchés de la Commune, la pêche avec les villages de pêcheur, l'élevage qui n'est faiblement pratiqué

Agriculture

L'agriculture, principale activité économique et de subsistance dans la Commune, occupe plus de 90% de la population majoritairement composée des femmes. Le maraîchage et le verger sont réservés aux jeunes. Cette agriculture est itinérante sur brûlis et est destinée à satisfaire les besoins alimentaires et à générer les revenus pour les communautés locales. Les produits vivriers les plus rencontrés sont des tubercules (manioc, macabo, patate, igname, et taro), les graines (arachides, maïs et pistache) et le plantain. D'autres produits vendus comme les agrumes des vergers (oranges, citons, pastèques, pamplemousses), les produits maraîchers (piment, gombo, pistaches, aubergines, maïs, etc.) et les légumes sont caractéristiques de la zone. L'agriculture y est pratiquée par de petites exploitations familiales, cependant, on y trouve également de grandes exploitations agro-industrielles et des sociétés d'exploitation forestières fortes consommatrices des espaces et destructrices des écosystèmes naturels. Les cultures de rente telles que le palmier à huile et le bananier plantain sont destinées à la commercialisation et nécessitent de grands espaces. Ils sont cultivés par 39% de la population. Le secteur est dominé par les grandes plantations industrielles composées de vastes exploitations de palmiers à l'huile. À côté de ces agro-industries, il y a des plantations des particuliers, qui occupent également des superficies importantes. Toutes ces plantations laissent très peu d'espace de vie et de production aux populations locales. L'usage des produits chimiques dans le traitement de ces plants industriels pollue l'environnement. De même, la conquête illimitée des grands espaces cultivables aggrave la déforestation et génère les problèmes fonciers et d'accaparement des terres.

D'une manière générale, la situation alimentaire est difficile pour l'ensemble de la Commune.

D'après l'estimation de la population, seul 1% des ménages est autosuffisant du point de vue alimentaire. La production agricole est insuffisante et baisse d'année en année d'après l'évolution des rendements moyens à l'ha pour les cultures vivrières ci-après.

- le manioc: c'est la spéculation la plus consommé (1200 ha pour 3600 Tonnes) ;
- la banane plantain (1150 ha pour 6500 Tonnes) ;

- le macabo (25 ha pour 100 T) et la patate douce ;
- la banane douce ;
- l'arachide (500 ha pour 650 T) ;
- le maïs (100 ha pour 190 T) ;
- le Taro (50 ha pour 180 T) ;

Quatre principaux problèmes remarquables minent l'évolution de la productivité agricole. Il s'agit notamment des fléaux suivants :

- Les maladies les plus fréquemment rencontrées sont :
 - L'orchosporiose (banana plantain)
 - Les mosaïques de manioc
 - Les pourritures des tubercules (manioc, igname, macabo, patate douce)
- Le problème financement du secteur agricole demeure entier en raison :
 - Des difficultés d'accès des populations rurales aux services de crédits des banques classiques et micro finances.
 - De malversions financières dans les coopératives d'épargne et de crédit qui tendent à se multiplier,
 - L'absence de la culture de l'épargne,
 - Le faible taux de remboursement des crédits dans les villages à cause du manque de la notion de caution solidaire.
 - Absence d'informations quant aux programmes de subventions ou de crédits agricoles mis en œuvre par l'État et d'autres organismes tels le FNE.
- La mécanisation est inexistante dans l'Arrondissement :

L'abondance de la masse végétale en zones de forêts rend très coûteux le défrichement mécanique. Les constantes perturbations pluviométriques, la présence de nombreux sols ferrallitiques à structure peu stable et la taille relativement réduite des exploitations rendent très élevé le coût du motoculteur par rapport au pouvoir d'achat de l'agriculteur. Les outils de production sont rudimentaires et ne permettent pas d'obtenir des productions importantes. La conséquence est la difficulté d'exploitation de grandes superficies. La liste non exhaustive de ces outils est la suivante : houe à courte manche, machette, hache, plantoir, etc. Les moyens de transport dans le domaine agricole sont dérisoires.

- Intrants agricoles :

Les coûts des engrais et des produits phytosanitaires demeurent très élevés pour les agriculteurs de l'Arrondissement. L'on constate néanmoins un engouement des agriculteurs pour les semences et les plants sélectionnés. Les cultures souffrent de l'insuffisance d'engrais et des semences améliorés. La tendance est au retour à l'agriculture bio qui nécessite un renforcement des capacités en techniques culturales.

Élevage

Le petit élevage prédomine et concerne la volaille et les petits ruminants qui sont : les poulets, les chèvres et les moutons. Les espèces élevées se nourrissent seules. Les produits servent aussi bien à l'autoconsommation (lors des grands événements) qu'à la vente. Les maladies surviennent de temps en temps au cours de l'année et nécessitent rarement les interventions des services spécialisés. L'Arrondissement ne pratique pas d'élevage du gros bétail du fait de la présence de la mouche tsé-tsé. Parmi les problèmes identifiés pour le développement de l'élevage dans on note :

- Le coût élevé des produits vétérinaires, l'absence d'une unité de production des poussins d'un jour, l'absence d'un dépôt de vente des matières premières pour la fabrication de la provende
- Le manqué de structure d'encadrement technique des éleveurs

La pêche

La pêche représente l'une des principales activités économiques des villages de la Commune. La pêche industrielle est presque inexistante. En revanche la pêche artisanale très répandue, est pratiquée par des pêcheurs autochtones et d'autres pêcheurs allochtones rattachés à des campements mobiles ou fixes dans les cours d'eau tels que la Sanaga, le Nyong. La transformation artisanale (fumage, séchage) est assurée essentiellement par les femmes. Les bivalves (huîtres) et les crevettes constituent une grande source de revenus pour les populations locales pendant la saison des crues (Novembre-Juin). La pratique de cette activité est liée au sexe. Les hommes tissent les nasses et sont intéressés par les coquilles tandis que les femmes revendent la chair séchée ou fraîche des crevettes et huîtres utilisée comme source génératrice de revenus de très grande importance.

Les bassins fluviaux et maritimes constituent de potentielles ressources naturelles à exploiter pour la pêche et aquaculture.

La chasse

Tout comme la pêche et l'agriculture, la chasse constitue l'une des activités importantes des populations rurales de cette zone. Les produits issus de cette chasse approvisionnent les paniers des ménagères en protéines animales dans le centre urbain. La chasse est traditionnelle. C'est une activité génératrice de revenus pratiquée par les populations. Cependant, les activités d'exploitation pétrolière, l'exploitation forestière illégale et les agro industries éloignent la faune sauvage à cause des bruits. L'interdiction d'accès des populations riveraines dans la Réserve de faune Douala-Edéa constitue également une raison de la diminution de la capture.

B- LE SECTEUR SECONDAIRE

L'activité industrielle est représentée dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1 par plusieurs industries dont les principales sont :

- La SOCATRAL, ALUCAM spécialisé dans la production de l'aluminium et la transformation de cette dernière ;
- ENEO, l'usine de production d'énergie hydroélectrique ;
- La CDE/CAMWATER, entreprise de production et de distribution de l'eau potable ;
- Parquet Cam, scierie d'exploitation et de transformation du bois export ;
- Les agro-industries (huileries et scieries) tels SOCAPALM, SAFACAM, SPFS.

Les perspectives de développement du secteur sont centrées sur le projet d'expansion d'ALUCAM et de la CDE/CAMWATER. À l'ombre de ce puissant secteur secondaire qui fait d'Édéa la capitale industrielle du Cameroun, le secteur tertiaire n'est pas en reste.

C- LE SECTEUR TERTIAIRE

Le secteur tertiaire est composé essentiellement du commerce et des services dont les services privés comme les commerces, le service administratif, les pharmacies, les stations d'essence, les écoles, et les hôpitaux

Le commerce

Il est pratiqué par un nombre assez consistant de vendeurs de boissons gazeuses et alcooliques dans les débits, des aliments cuits dans les gargotes, des boutiquiers, quelques vendeurs ambulants de la friperie, des étalagistes des produits manufacturés, des vendeuses détaillants des vivres, des call boxeuses, des tailleurs et couturières, des réparateurs du matériel roulant et ses pièces détachés, etc.

Le petit commerce est en majorité pratiqué par les femmes. Les produits de vente sont : les condiments, les légumes verts, le haricot et petits pois, les produits de vaisselle, la tomate, l'huile de palme et d'arachide et ses dérivés. Cette activité procure des revenus substantiels aux femmes. D'une manière générale, les femmes manquent de fonds de roulement pour faire le commerce.

Quant aux hommes ils vendent les produits de pêche, le bétail sur pied et les fruits. Les moulins installés dans les marchés sont gérés par ces derniers. Ils rencontrent des difficultés qui sont à rechercher dans la gestion et l'entretien de ces équipements.

Les services administratifs

Edéa I chef-lieu de département dispose à ce jour de tous les services administratifs de niveau départemental et du niveau de l'Arrondissement. Malheureusement les équipements administratifs de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1 sont repartis sur plusieurs sites

Équipements Sanitaires

La Commune d'Arrondissement d'Edéa 1 est assez pourvue en équipements de santé comprenant plusieurs aires de santé qui disposent des formations sanitaires publiques, parapubliques et privées.

Ce secteur Edéa 1 est confronté à de difficultés d'ordre divers à savoir :

- Une insuffisance quantitative et qualitative des équipements ;
- L'insuffisance de personnel qualifié ;
- La réticence des populations à aller vers les hôpitaux et pharmacies ;
- Cout élevé et perte de temps pour accéder aux équipements sanitaires du fait de la localisation inéquitable.
- Mauvais état des voies d'accès aux formations sanitaires

II.1.4.1. Situation culturelle

Groupes ethniques

La composition sociologique de la population de la Commune d'arrondissement d'Édéa 1^{er} est assez diversifiée. Deux grands groupes se distinguent à savoir, les Bassa et les Bakoko. Par ailleurs, on retrouve également d'autres composantes ethniques au rang desquels les Bété, les Bafia, les Bamiléké et ressortissants nord-ouest et sud-ouest.

La religion

La Commune d'arrondissement d'Édéa 1^{er} est multiconfessionnelle ; en effet, certaines populations sont attachées aux rites traditionnels qui côtoient allègrement les religions séculaires que sont le catholicisme, le protestantisme et l'islam. Toutefois, on y dénombre plusieurs dénominations religieuses dont plusieurs se recrutent parmi les églises réformées et les églises nouvelles ou réveillées.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

La décentralisation est le transfert des compétences particulières aux collectivités territoriales décentralisées (CTD) telles que les Communes. Ces dernières dans ce processus irréversible, ont bénéficié des compétences transférées contenues dans la loi portant code général des CTD. Ainsi, en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles³, les compétences ci-après ont été transférées aux Communes :

- l'alimentation en eau potable ;
- la pré-collecte et la gestion au niveau local des ordures ménagères ;
- le suivi et le contrôle de gestion des déchets industriels ;
- la lutte contre l'insalubrité

³ Section II, Article 157 du CG CTD 20119

En matière de planification, d'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat, les compétences suivantes ont été transférées :

- délivrance des certificats d'urbanisme, des autorisations de lotir, des permis d'implanter, des permis de construire et de démolir ;
- organisation et gestion des transports publics urbains.

En matière **sanitaire et scolaire notamment dans l'éducation de base**, les compétences ci-dessous ont été transférées :

- l'état civil ;
- création, équipement, gestion et entretien des centres de santé à intérêt communal, conformément à la carte sanitaire et scolaire;
- création, conformément à la carte sanitaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires ;
- recrutement et gestion du personnel infirmier et paramédical des centres de santé et des centres médicaux d'arrondissement ;
- recrutement et prise en charge du personnel enseignant d'appoint desdites écoles ;
- acquisition du matériel et des fournitures scolaires ;
- L'assistance aux formations sanitaires ;
- participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'État et de la Région par le biais des structures de dialogue et de concertation.

II.2 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

Il s'agit d'analyser les tableaux issus des données collectées auprès des administrations sectoriels concernées par les secteurs ciblés.

II.2.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

La matrice suivante, met en exergue l'approvisionnement en eau potable

Tableau 2.1 : État des lieux des points d'eau dans la commune

	Strate de résidence	
	Urbaine	Total
Puits avec pompe à motricité humaine	0,0	0,0
Puits avec pompe électrique	0,0	0,0
Puits à ciel ouvert	36,4	36,4
Forages avec pompe à motricité humaine	6,1	6,1
Forage avec pompe électrique	3,0	3,0
Borne-fontaine	0,0	0,0
Source	15,2	15,2
Marre	0,0	0,0
Réseau d'adduction d'eau	0,0	0,0
Adduction en eau potable (CAMWATER)	63,6	63,6

	Strate de résidence	
	Urbaine	Total
Rivière	0,0	0,0
Autre	0,0	0,0

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Il ressort de cette matrice qu'en milieu urbain, que les principaux points d'eau sont dominés par l'adduction d'eau CAMWATER (63,6 %), les puits à ciel ouvert (36,4 %) et les sources d'eau (15,2 %). En termes d'analyse, ce fort taux montre que bonne partie de la population a une préférence pour les installations de l'entreprise publique CAMWATER en raison de la proximité de collecte de l'eau, du temps de collecte et la qualité de l'eau.

II.2.2 Secteur santé

Les informations dans le secteur sanitaire sont les suivantes :

Tableau 2.2 : État des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

Milieu de résidence		Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge			
		Publique	Privé Laïc	Privé Confessionnel	Total
Strate de résidence	Urbaine	69,7	24,2	6,1	100,0
	Total	69,7	24,2	6,1	100,0

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

II.2.3 Secteur de l'éducation

La tableau ci-après présente l'état des lieux des services de l'éducation tout cycle d'enseignement confondu.

Tableau 2.3 : État des lieux des services de l'éducation

Milieu de résidence		Cycle d'enseignement																
		Maternel			Primaire			Secondaire 1er cycle			Secondaire 2ème cycle			Autre		Total		
		S4Q04A			S4Q04A			S4Q04A			S4Q04A			S4Q04A		S4Q04A		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Total	Public	Privé	Total
Strate de résidence	Urbaine	25	75	100	72,727	27,273	100	76,923	23,077	100	75	25	100	100	100	70,27	29,73	100
	Total	25	75	100	72,727	27,273	100	76,923	23,077	100	75	25	100	100	100	70,27	29,73	100

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Une bonne partie des établissements scolaires quel que soit le cycle est présente en milieu urbain, tel que l'indique le tableau ci-dessus. Il convient tout de même de relever que le secteur public occupe haut la main dans le primaire, le secondaire et le professionnel. Cependant, on constate que le cycle maternel a une proportion élevée de 75% en milieu urbain.

II.2.4 Secteur des services communaux

Les services communaux rendus par la Commune d'Arrondissement d'Édéa 1^{er} sont contenus dans la présente matrice :

Tableau 2.4 : Inventaire des services communaux

Service communal		Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois	Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon
Service	Acte de naissance	3,0	0,0
	Acte de décès	0,0	0,0
	Acte de mariage	0,0	0,0
	Légalisation des documents officiels	3,0	0,0
	Délivrance des documents d'Urbanisme	0,0	0,0
	Aménagement des voiries	0,0	0,0
	Gestion des déchets /assainissement	0,0	0,0
	Hygiène et salubrité	0,0	0,0
	Aménagement des espaces verts et de loisir	0,0	0,0
	Transport public	0,0	0,0
	Éclairage public	3,0	0,0
	Aménagement des aires de jeux	3,0	0,0
	Certificat de domicile	0,0	0,0
	Validation des plans de localisation	0,0	0,0
	Authentification des documents	3,0	0,0
	Informations	3,0	3,0
	Autres	3,0	3,0

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Les services les plus demandés selon les ménages enquêtés révèlent qu'il s'agit de l'état civil, la légalisation des documents officiels, l'authentification des documents et l'éclairage public soit un taux 12%. Ce dernier se pose avec acuité dans la ville d'Édéa 1^{er} caractérisé par l'installation progressive des lampadaires.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

III.1 Description de la population enquêtée

Les matrices suivantes mettent en exergue la description de la population de la population est liée pour la présente section :

Tableau 3.1 : Répartition (%) dans la commune des chefs de ménage selon le milieu de résidence et le sexe

		Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage					Total
		Chef de Ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)	
Strate de résidence	Urbaine	61,8	10,9	5,5	1,8	20,0	100,0
		81,3	18,8	0,0	0,0	0,0	100,0
	Total	66,2	12,7	4,2	1,4	15,5	100,0

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Tableau 3.2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

		Sexe de l'enquêté								
		Masculin			Féminin			Total		
		Strate de résidence			Strate de résidence			Strate de résidence		
		Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total
Groupe d'âges du répondant	Moins de 20 ans	28,1	0,0	20,5	13,0	0,0	11,1	21,8	0,0	16,9
	[20 - 35[	15,6	8,3	13,6	13,0	0,0	11,1	14,5	6,3	12,7
	[35 - 50[	21,9	33,3	25,0	30,4	25,0	29,6	25,5	31,3	26,8
	Plus de 50 ans	34,4	58,3	40,9	43,5	75,0	48,1	38,2	62,5	43,7
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Des ménages enquêtés, l'on constate une participation élevée des chefs de ménage et des individus n'ayant pas de lien de parenté avec le chef de ménage ou son/sa conjoint(e) pour un taux de 81,8%. En effet, ces chefs de ménage ont un âge compris entre 50 ans et plus.

III.2 Approvisionnement en eau potable

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

L'utilisation de l'eau est fonction du milieu de résidence des ménages que l'on soit en milieu urbain ou rural. Les tableaux ci-dessous font état de la quintessence des données collectées.

Tableau 3.3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

		Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forages avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Borne-fontaine	Source	Marre	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable (CAMWATER)	Rivière	Autre
Strate de résidence	Urbaine	3,6	0,0	30,9	5,5	5,5	0,0	14,5	0,0	0,0	60,0	1,8	0,0
	Rurale	12,5	25,0	12,5	25,0	6,3	0,0	12,5	6,3	0,0	6,3	18,8	6,3
	Total	5,6	5,6	26,8	9,9	5,6	0,0	14,1	1,4	0,0	47,9	5,6	1,4

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Tableau 3.4 : Utilisation d'une source d'eau publique

		Principale source d'approvisionnement en eau				
		Puits avec pompe à motricité humaine	Forages avec pompe à motricité humaine	Source	Réseau d'adduction d'eau	Total
Strate de résidence	Urbaine	14,3	7,1	14,3	64,3	100,0
	Rurale	14,3	42,9	42,9	0,0	100,0
	Total	14,3	19,0	23,8	42,9	100,0

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

L'accès à l'eau potable n'est pas une sinécure dans la Commune d'Edéa 1^{er}. Selon les ménages, 90,9% des points d'eau disponibles sont constitués des puits à ciel ouvert et de l'adduction d'eau potable CAMWATER. Cette dernière demeure la source d'eau publique la plus utilisée par les ménages selon le tableau 3.4. Toutefois, bien que l'on dénombre une disponibilité des sources d'eau et des puits équipés d'une pompe à motricité humaine, les ménages ont une préférence pour les sources d'eau. En effet, cela montrerait que la qualité de ces sources d'eau serait bonne causant moins des dommages sanitaires aux ménages.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune

Les données recueillies en ce qui concerne la possibilité d'obtenir l'eau au cours d'une année selon les ménages enquêtés est contenue dans les tableaux suivants :

Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

		Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année	Proportion (%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée
Strate de résidence	Urbaine	18,2	23,6
	Rurale	37,5	43,8
	Total	22,5	28,2

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Tableau 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

		Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau	
			Une fois	Total
Strate de résidence	Urbaine	0,0	100,0	100,0
	Total	0,0	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

La disponibilité de l'eau sur toute une année ou tout au long d'une journée est plus effective en milieu rural qu'en milieu urbain, tel que l'indique le tableau 3.5. Assurément, cela signifie que les coupures d'eau sont presque inexistantes en milieu rural tandis qu'en milieu urbain, elles sont plus récurrentes. Ces coupures sont dues au fait qu'en milieu urbain, les ménages ont une préférence pour l'adduction d'eau potable CAMWATER (64.3%) et cette entreprise a des difficultés à répondre à la demande sans cesse croissante d'une part et à satisfaire les besoins desdits ménages d'autre part.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune

La gestion, la maintenance et l'entretien d'un point d'eau sont des actions qui permettent au ménage d'avoir de l'eau, de le maintenir en bon état et d'avoir une bonne qualité. Les tableaux à venir, révèlent les informations subséquentes :

Tableau 3.7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

		Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau		
		Moins d'une semaine	Entre une semaine et un mois	Total
Strate de résidence	Urbaine	50,0	50,0	100,0
	Rurale	100,0	0,0	100,0
	Total	66,7	33,3	100,0

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Tableau 3.8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

Milieu de résidence	Acteur de remise en service du principal type de point d'eau						Total
	Commune	État	Elite	Comité de gestion	Chef de village / quartier	CAMWATER/ /SNEC/CDE	
Urbaine	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,3
Rurale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,3
Total	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,3

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Tableau 3.9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

		Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau				
		COGES	Commune	CAMWATER	Communauté	Autres
Strate de résidence	Urbaine	14,3	0,0	64,3	28,6	0,0
	Rurale	0,0	0,0	0,0	85,7	14,3
	Total	9,5	0,0	42,9	47,6	4,8

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Selon le *tableau 3.9*, les communautés en milieu rural sont l'intervenant principal dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal point d'eau en panne. Alors qu'en milieu urbain, il s'agit de l'entreprise publique CAMWATER. Indubitablement, si en milieu urbain 64,3% des ménages s'approvisionnent auprès d'une adduction d'eau CAMWATER, il est raisonnable que la qualité des installations et la complexité des pannes nécessitent plus de technicité pour le dépannage, la gestion ou l'entretien de ce principal point d'eau. Seulement, il est noté qu'en le temps mis pour la réparation des pannes met plus en milieu urbain qu'en milieu urbain d'après le *tableau 3.7*.

Tableau 3.10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

		Montant moyen annuel de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES	
				Année	Total
Strate de résidence	Urbaine	1500,0	0,0	100,0	100,0
	Total	1500,0	0,0	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

D'après les tableaux ci-après, les caractéristiques des points d'eau dans la Commune à savoir la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu, se présentent comme suit :

Tableau 3.11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source.

		Distance moyenne (en m) du ménage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement en eau	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d'eau	Moyen (en minutes) d'attente au point d'eau	Nombre moyen de personnes qu'un ménage à l'habitude de trouver à ce point d'eau	Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau			
						Bon	Passable	Mauvais	Total
Strate de résidence	Urbaine	215,5	6,1	108,6	12,6	35,7	64,3	0,0	100,0
	Rurale	550,0	9,3	3,6	9,3	42,9	42,9	14,3	100,0
	Total	327,0	7,1	73,6	11,5	38,1	57,1	4,8	100,0

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Tableau 3.12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d’approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclarés que l’eau de la principale source d’approvisionnement en eau :		
	<i>a une d’odeur</i>	<i>a un goût</i>	<i>a une couleur</i>
Urbaine	57,1	57,1	42,9
Rurale	42,9	42,9	42,9
Total	52,4	52,4	42,9

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Suivant les ménages et le *tableau 3.12*, les caractéristiques de l’eau en milieu rural comme en milieu urbain laissent à désirer, bien qu’il ressorte d’après cette même matrice que ces caractéristiques seraient mieux en milieu rural qu’en urbain. Non loin de là, 57,2% ménages dans la strate rurale ont une appréciation controversée du service rendu par la principale source publique d’approvisionnement en eau tel que renvoyé par le *tableau 3.11* pendant qu’en milieu urbain, 64,3% des ménages déclarent insuffisant le service public. Cela s’expliquerait nonobstant la qualité de l’eau (odeur, goût et couleur), que les ménages consentent bien de temps (73,6 minutes) pour le ravitaillement en eau et parcourent en moyenne 327 mètres pour l’approvisionnement en eau

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d’approvisionnement en eau dans la commune

L’expression des besoins en matière d’approvisionnement en eau dans la Commune d’Edéa 1^{er} est donnée dans les tableaux ci-dessous :

Tableau 3.13 : Besoin exprimé en matière d’approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

		Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :							
		Maire (Commune)	État (Sectoriels)	Une élite	Le comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	Autorités administratives	CAMWATER / CDE	Autres partenaires
Strate de résidence	Urbaine	10,0	0,0	10,0	0,0	20,0	0,0	70,0	0,0
	Total	10.0	0.0	10.0	0.0	20.0	0.0	70.0	0.0

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Tableau 3.14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

	Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau	
		Moins d'un mois	Total
Strate de résidence Urbaine	0,2	100,0	100,0
Total	0,2	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Tableau 3.15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable
Strate de résidence Urbaine	80,0
Rurale	75,0
Total	78,9

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :						
	Éloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autres à préciser
Strate de résidence Urbaine	25,0	34,1	38,6	4,5	6,8	36,4	9,1
Rurale	50,0	58,3	33,3	0,0	0,0	58,3	50,0
Total	30,4	39,3	37,5	3,6	5,4	41,1	17,9

En moyenne, 70% des ménages ont exprimé leur besoin vers la CAMWATER/CDE conformément au tableau 3.13. Ce besoin exprimé selon le *tableau 3.14* met en moyenne moins d'un mois pour être satisfait. En effet, cette forte expression de besoin dans la Commune d'Édéa 1^{er} s'expliquerait par le fait que la proximité de l'eau de la nappe phréatique n'étant pas de bonne qualité, les ménages se rabattent vers l'entreprise publique, principal fournisseur d'eau potable. Au final, 97,7% ménages ne sont pas satisfaits de l'approvisionnement en eau potable en raison de l'éloignement des points d'eau, de la mauvaise qualité de l'eau et de l'insuffisance des points d'eau.

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

L'amélioration du service public est une tâche qui n'incombe pas seulement à l'État, mais aussi à ses ménages. Les pistes de proposition pour l'amélioration dudit service en eau potable passent par plusieurs solutions.

Tableau 3.16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable
Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence		Proportion (%) des ménages pouvant s’engager dans l’amélioration du service rendu par l’approvisionnement en eau potable à travers :											
		Points d’eau supplémentaires			Amélioration de la gestion des points d’eau						Amélioration de la qualité de l’eau		Autre(s) attente(s) à préciser
		Contribution pour la construction d’ un point d’ eau supplémentaire	Donation du site de construction d’ un point d’ eau	Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)	Redynamisation/mise en place du COGES	Quelles sont les actions dans lesquelles votre ménage est prêt à s’ engager en vue de l’ amélioration de l... : Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d’ eau	Encouragement à l’ intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d’ eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l’ artisan réparateur chargé de la maintenance du point d’ eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l’ eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d’ insalubrité impactant la qualité de l...		
Strate de résidence	Urbaine	65,5	38,2	27,3	5,5	27,3	1,8	5,5	0,0	0,0	5,5	10,9	
	Rurale	37,5	25,0	12,5	6,3	31,3	0,0	6,3	6,3	6,3	0,0	43,8	
	Total	59,2	35,2	23,9	5,6	28,2	1,4	5,6	1,4	1,4	4,2	18,3	

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Malgré tous ces écueils relevés, les 131%des ménages en milieu urbain et 75% en milieu rural sont enclins à poser des actions en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable. Parmi ces actions, il s'agit de contribuer pour la construction d'un point d'eau supplémentaire, donner un site de construction d'un point d'eau ou encore de plaider auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)

III.3 Services de santé

Les services de santé pour la présente partie, renvoient à l'utilisation des formations sanitaires, à la caractérisation du matériel utilisé, le financement et l'appréciation des soins dans les formations sanitaires et les actions envisagées en de l'amélioration des services de santé.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

Dans la Commune d'Edéa 1^{er} l'utilisation des formations sanitaires à travers la prise en charge, le type de formation sanitaire et l'obtention des soins sont :

Tableau 3.17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milieu de résidence		Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge			
		Publique	Privé Laïc	Privé Confessionnel	Total
Strate de résidence	Urbaine	63,6	21,8	14,5	100,0
	Rurale	81,3	18,8	0,0	100,0
	Total	67,6	21,1	11,3	100,0

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

Milieu de résidence		Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire :						
		Distance	Coût	Accueil	Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité de médicaments	Autres à préciser
Strate de résidence	Urbaine	55,0	5,0	15,0	25,0	5,0	0,0	10,0
	Rurale	0,0	0,0	0,0	33,3	0,0	0,0	66,7
	Total	47,8	4,3	13,0	26,1	4,3	0,0	17,4

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence		Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ?				
		CS/CSI	Hôpital/CMA	Hôpital de district	Hôpital de régional	Total
Strate de résidence	Urbaine	6,3	37,5	2,1	54,2	100,0
	Rurale	64,3	14,3	0,0	21,4	100,0
	Total	19,4	32,3	1,6	46,8	100,0

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Tableau 3.20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence		Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne (en m) d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
		Oui	Non	Total		
Strate de résidence	Urbaine	41,7	58,3	100,0	2327,2	45,7
	Rurale	14,3	85,7	100,0	17928,6	191,8
	Total	35,5	64,5	100,0	5850,1	78,7

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Les formations sanitaires publiques sont dénombrées en majorité dans la strate urbaine (63,6%) tout comme celle rurale (81,3%) (tableau 3.17). Dans la strate de résidence urbaine, 95% des ménages portent leur choix auprès des formations sanitaires privées en fonction de la distance, la qualité des soins et l'accueil alors qu'en milieu rural 33,3% des ménages optent pour la qualité des soins (tableau 3.18).

Quant au *tableau 3.19*, 78,6% des ménages en zone rurale fréquentent plus les centres de santé intégrés et les CMA en raison de l'existence unique des formations sanitaires tandis qu'en zone urbaine, 91,7% des ménages fréquentent les hôpitaux et CMA en raison dans un premier temps d'un nombre important de formations sanitaires et dans un autre en raison de la distance réduite, de la facilité d'accès (disponibilité des moyens de locomotion) et de la qualité des soins

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Une formation sanitaire ne saurait détenir du matériel en général. Les caractéristiques du petit matériel utilisé dans ces formations sont :

Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence		Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
		Ciseaux	Seringues	Alcool	Coton	Bétadine	Thermomètre	Tensiomètre	Balance	Gants	Autres
Strate de résidence	Urbaine	97,9	97,9	97,9	97,9	97,9	97,9	97,9	97,9	95,8	2,1
	Rurale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	85,7	7,1
	Total	98,4	98,4	98,4	98,4	98,4	98,4	98,4	98,4	93,5	3,2

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

S'acquitter des frais relatifs aux soins de santé dans les formations sanitaires, est une condition pour bénéficier de tout traitement. Le tableau ci-dessous, met en évidence informations recueillies :

Tableau 3.22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Milieu de résidence		Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
					Bon	Passable	Mauvais	Total
Strate de résidence	Urbaine	1626,0	14,6	6,3	29,2	64,6	6,3	100,0
	Rurale	492,9	0,0	0,0	57,1	42,9	0,0	100,0
	Total	1370,2	11,3	4,8	35,5	59,7	4,8	100,0

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

En moyenne, 4,8% des ménages déclarent que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins de santé. En ce qui concerne l'accueil, 71% des ménages jugent l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire médiocre.

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Les résultats des investigations dans le cadre de l'appréciation des services rendus dans les formations sanitaires, sont logés dans la matrice suivante :

Tableau 3.23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence		Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Strate de résidence	Urbaine	16,7	60,4
	Rurale	0,0	71,4
	Total	12,9	62,9

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Tableau 3.24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence		Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Strate de résidence	Urbaine	8,3
	Rurale	0,0
	Total	6,5

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

La disponibilité des médicaments en zone rurale se posent avec acuité. En effet, le tableau 3.23 montre que aucun ménage déclare de la disponibilité de ceux-ci pour le traitement des maladies ce qui est contraire en zone urbaine, où 16,7% des ménages en moyenne déclare de la disponibilité de ces médicaments. Cela s'expliquerait par le fait qu'en zone rurale, le transport difficile des médicaments dû quelquefois aux mauvais état des routes constituent une entrave à leur acheminement et les conditions de conservation desdits médicaments restent d'actualité. Ce qui ne serait pas le cas en zone urbaine.

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

Les actions envisagées en vue de l'amélioration du service public en soins de santé selon le milieu de résidence constituent l'articulation de la matrice

Tableau 3.25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence
Tableau 1

Milieu de résidence		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :												Autres à préciser
		Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/Équipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA					Réduction du coût d'accès aux soins de santé			
		Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	Un plaidoyer auprès de la commune et de l'État pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Un plaidoyer auprès de la commune et de l'État pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	L'accueil et la prise en charge des patients	La maintenance et l'entretien de l'infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	
Strate de résidence	Urbaine	45,8	8,3	54,2	10,4	4,2	8,3	2,1	0,0	4,2	2,1	6,3	0,0	4,2
	Rurale	64,3	28,6	71,4	57,1	35,7	42,9	28,6	57,1	7,1	0,0	0,0	0,0	14,3
	Total	50,0	12,9	58,1	21,0	11,3	16,1	8,1	12,9	4,8	1,6	4,8	0,0	6,5

En moyenne, principalement 110,4% des ménages en milieu urbain, pour l'amélioration du service rendu dans le secteur sanitaire, sont prêt à plaider pour le respect de la norme sectoriel et auprès de la Commune et de l'État pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires. Ce qui n'est pas le cas en zone rurale. En effet, plusieurs actions que les ménages de la strate rurale seraient aptes à prendre sont :

- Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles
- Plaidoyer auprès des ONG/ structures privées pour la construction des formations sanitaires
- Plaidoyer auprès de la commune et de l'État pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires
- Plaidoyer auprès de la commune et de l'État pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires

- L’approvisionnement en médicaments et dotation en équipements
- L’accueil et la prise en charge des patients
- La maintenance et entretien de l’infrastructure hospitalière
- Plaidoyer pour l’affectation du personnel

III.4 Services de l’éducation

Les services de l’éducation concernent tant l’éducation de base que les enseignements secondaires et professionnelles. Il s’agit d’évoquer tour à tour les aspects liés à la fréquentation scolaire, l’accessibilité l’éducation publique, la caractérisation de l’environnement scolaire, le coût de l’éducation scolaire, l’appréciation du service de l’éducation et enfin, les actions envisagées en vue de l’amélioration du service publique scolaire.

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

Trois temps forts constituent la fréquentation scolaire au rang desquels l’ordre d’enseignement selon le milieu de résidence, les préférences entre le public et le privé et l’existence de type de formation scolaire.

Tableau 3.26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d’enseignement, l’ordre d’enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence		Cycle d'enseignement																			
		Maternel				Primaire			Secondaire 1er cycle				Secondaire 2ème cycle			Autre		Total			
		Dans quel ordre d'enseignement fréquente				Dans quel ordre d'enseignement fréquente			Dans quel ordre d'enseignement fréquente				Dans quel ordre d'enseignement fréquente			Dans quel ordre d'enseignement fréquente		Dans quel ordre d'enseignement fréquente			
		Public	Privé Laïc	Privé Confessionnel	Total	Public	Privé Laïc	Total	Public	Privé Laïc	Privé Confessionnel	Total	Public	Privé Laïc	Privé Confessionnel	Public	Total	Public	Privé Laïc	Privé Confessionnel	Total
Strate de résidence	Urbaine	25,0	25,0	50,0	100,0	75,0	25,0	100,0	73,3	20,0	6,7	100,0	58,8	11,8	29,4	100,0	100,0	65,3	18,4	16,3	100,0
	Rurale	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
	Total	25,0	25,0	50,0	100,0	86,4	13,6	100,0	75,0	18,8	6,3	100,0	58,8	11,8	29,4	100,0	100,0	72,1	14,8	13,1	100,0

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Tableau 3.27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Milieu de résidence	Raisons de préférence du privé au public		
	Éloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Urbain	64,7	11,8	100,0
Ensemble	64,7	11,8	100,0

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Tableau 3.28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage	Milieu de résidence			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
	Urbain	Rural	Total	Oui	Non	Total
Maternel	21,8	0,0	16,9	100,0	0,0	100,0
Primaire	23,6	37,5	26,8	100,0	0,0	100,0
Secondaire	9,1	6,3	8,5	83,3	16,7	100,0
Formation professionnelle	1,8	0,0	1,4	100,0	0,0	100,0
Total	14,1	10,9	13,4	97,4	2,6	100,0

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Malgré la forte proportion des établissements d'enseignement public selon le *tableau 3.26*, 100% des ménages ont préférence pour les établissements privés d'après le *tableau 3.27* en raison de la qualité de l'éducation.

Du *tableau 3.28*, il ressort que le cycle « Maternel » public en milieu de résidence rural est nul, le cycle « primaire » public est aussi bien disponible dans une bonne partie des villages/ quartiers et non loin de ces derniers.

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

La distance parcourue, le temps mis sont des éléments constitutifs de l'accessibilité à une école. La matrice suivante renseigne les différentes statistiques selon le milieu

Tableau 3.29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pied pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Cycle disponible	Milieu de résidence				Ensemble	
	Urbain		Rural		Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis		
Maternel	36,4	0,9	0,0	0,0	28,2	0,7
Primaire	86,4	1,7	271,9	7,8	128,2	3,1
Secondaire	2996,4	10,7	9,4	0,6	2323,2	8,5
Formation professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	779,8	3,3	70,3	2,1	619,9	3,1

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Les distances parcourues varient d'un cycle à un autre. La proximité des établissements scolaires cycle maternel justifie le temps mis relativement court d'environ une minute pour une distance moyenne de 36 mètres. Quant au cycle secondaire où il est relevé une distance moyenne d'environ 3 km en zone urbaine, le temps mis est de 11 minutes en moyenne. En termes d'analyse, il ressort que ceux qui fréquentent ces établissements, emprunteraient des moyens de locomotions.

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Caractériser un environnement scolaire en milieu urbain et rural passe par l'accès à certaines commodités telles que le livre scolaire, les table-bancs... Les tableaux qui suivent, présentent ces caractéristiques

Tableau 3.30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Cycle disponible		Strate de résidence											
		Urbaine				Rurale				Total			
		a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires
Cycle	Maternel	1,8	1,8	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,4	1,4	1,4	0,0
	Primaire	5,5	10,9	10,9	3,6	37,5	12,5	37,5	6,3	12,7	11,3	16,9	4,2
	Secondaire	29,1	30,9	30,9	0,0	6,3	6,3	6,3	0,0	23,9	25,4	25,4	0,0
	Formation professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	9,1	10,9	10,9	0,9	10,9	4,7	10,9	1,6	9,5	9,5	10,9	1,1

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Tableau 3.31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle disponible		Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe		
			Régulier	Moyennement régulier	Total
Cycle	Maternel	25,0	100,0	0,0	100,0
	Primaire	22,3	75,0	25,0	100,0
	Secondaire	34,2	55,6	44,4	100,0
	Formation professionnelle	.	0,0	0,0	0,0
	Total	29,3	64,5	35,5	100,0

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Tableau 3.32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Cycle disponible		Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE				
		Non-respect des horaires	Durée	Réunion d'information et non d'échanges	Non reddition des comptes	Autres (à préciser)
Cycle	Primaire	33,3	0,0	0,0	0,0	66,7
	Secondaire	0,0	0,0	30,0	0,0	70,0
	Total	7,7	0,0	23,1	0,0	69,2

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Dans le cycle primaire, 33,3% des ménages ne participent pas à l'APEE du fait du non-respect des horaires alors que dans le cycle secondaire, 30% des ménages estiment qu'il s'agit des réunion d'information et non d'échanges. En termes d'analyse, cela montrerait que les ménages ne seraient pas informés sur la tenue des réunions ou manque de temps à consacrer à l'APEE.

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

Le prix à payer pour accéder à un service dans le cycle d'enseignement est l'une des conditions sine qua non. Les chiffres ci-après présentent la situation relative au coût et à la gestion de l'éducation dans la Commune d'Edéa 1^{er}.

Tableau 3.33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle disponible		Dépense moyenne (FCFA)			Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé		Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation
		Quel est le Montant de l'inscription	Quel est le Montant de l'APEE	Quel est le Montant total des autres frais	Élevé	Raisonné	
Cycle	Maternel	7500,0	7500,0	5000,0	0,0	100,0	0,0
	Primaire	3041,7	4541,7	3125,0	25,0	66,7	8,3
	Secondaire	7777,8	16833,3	5888,9	72,2	27,8	0,0
	Formation professionnelle	.	.	.	0,0	0,0	0,0
	Total	5935,5	11774,2	4790,3	51,6	45,2	3,2

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Tableau 3.34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés :					
	APEE	Maire	Organisation du village	MINEDUB/ MINESEC /MINEFOP	Elites	Autres
Maternel	1,4	0,0	0,0	1,4	0,0	0,0
Primaire	16,9	9,9	5,6	11,3	0,0	2,8
Secondaire	23,9	8,5	0,0	25,4	0,0	0,0
Formation professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	10,6	4,6	1,4	9,5	0,0	0,7

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Du cycle maternel au secondaire en passant par le primaire, 42,2% et 38,1% des ménages déclarent

respectivement qu'il s'agit de l'APEE et du MINEDUB/MINESEC comme les principaux intervenants dans la réfection des ouvrages défectueux. En termes d'analyse, l'APEE joue un rôle majeur dans le fonctionnement des établissements d'éducation de base et des enseignements secondaires.

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

La satisfaction de l'éducation par cycle et par contre-coup l'amélioration du service, témoigne de l'appréciation de la prestation scolaire. Les matrices à venir, transcrivent les informations afférentes :

Tableau 3.35 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation
Maternel	0,0
Primaire	2,8
Secondaire	4,2
Formation professionnelle	0,0
Total	1,8

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

1,8% des ménages en moyenne sont insatisfaits des services d'éducation quel soit le cycle d'enseignement. Les raisons de cette insatisfaction sont selon ces ménages, l'insuffisance de salles de classe et d'équipements, (140%), le coût élevé de la scolarité et l'insuffisance des écoles (80%)

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Quelles sont les actions pour lesquelles les ménages sont prêts à s'engager pour l'amélioration du service de l'éducation de base ? tel est le prochain point abordé par les tableaux suivants :

Tableau 3.36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Cycle disponible		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :						
		Prime d'excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l'autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l'affection du personnel	Autres (à préciser)
Cycle	Maternel	1,4	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Primaire	2,8	9,9	8,5	0,0	4,2	7,0	1,4
	Secondaire	5,6	15,5	7,0	1,4	1,4	4,2	11,3
	Formation professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	2,5	6,7	3,9	0,4	1,4	2,8	3,2

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Tableau 3.37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
	Participation aux activités de l'école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indécents	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l' APEE	Diffusion des comptes-rendus de la gestion de l' APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres
Maternel	1,4	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Primaire	11,3	2,8	5,6	4,2	8,5	1,4	0,0	0,0	0,0	1,4
Secondaire	16,9	5,6	12,7	8,5	4,2	0,0	1,4	0,0	1,4	7,0
Formation professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	7,4	2,5	4,6	3,2	3,2	0,4	0,4	0,0	0,4	2,1

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

III.5 Fourniture des services communaux

Fournir les services communaux est l'une des vocations de l'institution communale à ses ménages. Dans la Commune d'Édéa 1^{er}, plusieurs services sont accordés aux ménages dont la certification des documents officiels, l'établissement d'un acte d'état civil et bien d'autres. Quelles sont les contraintes dans la fourniture du service public ? Quelle est l'appréciation des ménages des services communaux ? Quelles sont les actions pour lesquelles les ménages sont disposés à prendre part pour l'amélioration des services communaux ? Tels sont les axes majeurs qui seront abordés succinctement.

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

La Commune d'Edéa 1^{er} offre plusieurs services aux ménages. Néanmoins, quels sont les services les plus demandés, les conditions d'accueil et le temps mis pour l'obtention desdits services par ceux-ci ? la matrice à venir, dévoile les éléments constitutifs :

Tableau 3.38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal		Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois	Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon
Service	Acte de naissance	5,6	4,2
	Acte de décès	0,0	0,0
	Acte de mariage	0,0	0,0
	Légalisation des documents officiels	1,4	0,0
	Délivrance des documents d'Urbanisme	0,0	0,0
	Aménagement des voiries	0,0	0,0
	Gestion des déchets /assainissement	0,0	0,0

Service communal		Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois	Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon
	Hygiène et salubrité	0,0	0,0
	Aménagement des espaces verts et de loisir	0,0	0,0
	Transport public	0,0	0,0
	Éclairage public	1,4	0,0
	Aménagement des aires de jeux	1,4	0,0
	Certificat de domicile	0,0	0,0
	Validation des plans de localisation	0,0	0,0
	Authentification des documents	1,4	0,0
	Informations	1,4	1,4
	Autres	1,4	1,4

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Tableau 3.38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal		Temps mis pour obtenir le service communal						
		Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ?						
		En cours	Minute	Heure	Jour	Mois	Année	Total
Service	Acte de naissance	0,0	25,0	0,0	50,0	25,0	0,0	100,0
	Légalisation des documents officiels	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Éclairage public	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Aménagement des aires de jeux	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Authentification des documents	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Informations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
	Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0

Sur les douze (12) derniers mois en moyenne (*tableau 3.37*), 11,2% des ménages déclarent avoir demandé les services suivants : l'établissement d'un acte de naissance, la légalisation des documents officiels, l'éclairage public, l'authentification des documents et l'accès à une ou des informations. Pourtant, seulement 7% estiment que l'accueil pour le service est bon. Cela démontre que le service d'accueil au sein de la Commune d'Edéa 1^{er} est faible et ne constitue pas une priorité.

Non loin de l'accueil réservé, 75% des ménages selon le *tableau 3.38* estiment avoir mis un (01) mois pour obtenir l'établissement d'un acte de naissance, 100% estiment avoir mis des heures pour l'obtention de la légalisation des documents officiels. En termes d'explication, cela dénoterait de la lenteur ou de la faible organisation des services compétents.

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Dans la fourniture des services communaux, les contraintes temporelles en font partie. Quel est donc le temps mis par les ménages pour obtenir un service ?

Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

Service communal		rt		
		Cause du temps long ou très long pour rendre service		
		Mauvaise organisation des services	Autres (à préciser)	Total
Service	Acte de naissance	0,0	100,0	100,0
	Légalisation des documents officiels	100,0	0,0	100,0
	Éclairage public	0,0	100,0	100,0
	Authentification des documents	100,0	0,0	100,0
	Informations	0,0	100,0	100,0
	Autres	0,0	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Tableau 3.40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

Service communal		Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
Service	Acte de naissance	50,0
	Légalisation des documents officiels	100,0
	Éclairage public	0,0
	Aménagement des aires de jeux	0,0
	Authentification des documents	100,0
	Informations	0,0
	Autres	0,0

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

L'authentification des documents et la légalisation des documents officiels constituent les services les plus rendus. 100% des ménages déclarent que leur rendre ces services prends trop de temps, cela étant dû à la mauvaise organisation. De plus, 100% des ménages déclarent avoir payé un pourboire en vue d'obtenir ces services susmentionnés. En termes d'analyse, ces ménages sont prêts à monnayer pour obtenir ces services et vaquer à d'autres occupations.

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

La promotion de l'engagement citoyen dans la Commune d'Edéa 1^{er} est consignée dans le tableau suivant ;

Tableau 3.41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Milieu de résidence	Caractérisation déclarée des activités de la commune par le ménage				
	Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière	Communication sur le budget annuel	Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière	Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement
Urbain	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rural	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source: Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

III.5.4 Appréciation des services communaux

L'appréciation faite par les ménages des services communaux est logée dans le tableau plus bas :

Tableau 3.42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux
Urbain	49,1
Rural	25,0
Ensemble	43,7

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

En moyenne, 43,7% des ménages sont insatisfaits des services communaux. Cela s'expliquerait par la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers, la non information des populations de la gestion communale et le manque de confiance envers l'exécutif municipal.

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Des dysfonctionnements ont été relevés par les ménages. Toutefois, ceux-ci ont parmi plusieurs propositions, fait le choix des à travers des actions d'améliorer les services commune tel qu'indiqué dans le panneau suivant :

Tableau 3.43 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale
Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d' antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d' écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d' information et de sensibilisation de la commune	Autres
Urbaine	92,6	44,4	0,0	0,0	0,0	0,0	3,7	14,8	0,0	0,0
Rurale	50,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	25,0	0,0	0,0	25,0
Total	87,1	45,2	0,0	0,0	0,0	0,0	6,5	12,9	0,0	3,2

Source : Enquête CCAP2, Edéa 1er 2022

Deux actions fortes composent l'engagement de 87,1% des ménages pour l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communal : la contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté et l'alimentations et exploitations des boîtes à suggestion. En outre 19,4% des ménages estiment s'engager pour la l'adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires et la sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires

CHAPITRE IV : PLAN D’ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D’UN CONTRÔLE CITOYEN DE L’ACTION PUBLIQUE

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est composé d'un président, d'un rapporteur et de dix (10) membres tous désignés par arrêté communal.

IV.1.1. Attributions des membres du comité de suivi-évaluation

Le dispositif de suivi-évaluation a pour rôle de s'assurer de la réalisation des objectifs du contrôle citoyen. C'est un organe consultatif d'appui accrédité auprès de l'exécutif communal, pour l'orientation, le suivi et la supervision.

Ce comité a pour attributions de :

S'assurer de la mise en œuvre de la programmation des activités communales ;

- S'approprier du présent rapport, suivre sa mise en œuvre et veiller à son actualisation ;
- Veiller à la programmation annuelle des activités ;
- Suivre l'évolution de la mise en œuvre des projets et apprécier les travaux réalisés ;
- Assurer la gestion, la maintenance et le renouvellement des projets ;
- Stimuler la participation de la population aux projets mis en œuvre à travers les séances de sensibilisation ;
- Contribuer à la recherche de solutions en cas de blocage ;
- Appuyer la mise en place des comités de gestion des ouvrages et veiller à leur bon fonctionnement ;
- Faire le lobbying du rapport d'étude auprès des partenaires au développement, tant au niveau local, que national et international ;
- Attirer l'attention de l'exécutif municipal par rapport aux difficultés de mise en œuvre dudit rapport d'étude ;
- Faciliter les études et le contrôle de l'exécution des projets ;
- Contribuer à la réalisation du plan, par la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières ;
- Assurer la pérennisation des ouvrages communautaires

Le Président du Comité de suivi évaluation participatif :

En tant que président du CSEP, anime le Comité et coordonne ses activités. À ce titre, il :

- Convoque et préside les réunions du CSEP,
- Assure le suivi de la mise en œuvre des activités du rapport d'étude Scorecard,
- Assure le suivi des activités liées à la mise en œuvre du rapport d'étude Scorecard et rend compte au Maire ;

- Met à la disposition du Maire les rapports de mise en œuvre des activités avant que celui-ci (Maire) ne procède à l'ordonnancement des dépenses y afférentes ;
- Adresse des correspondances à des tiers sur l'évolution des travaux ou des manquements liés à l'exécution de ceux-ci,
- Signe les PV de réunions de suivi et d'évaluation à adresser au Maire ;
- Est responsable avec ses membres de l'évaluation des activités de mise en œuvre du rapport d'étude Scorecard.

Le rapporteur : assure le secrétariat du Comité. À ce titre il :

- Prépare pour soumettre à la signature du président les convocations, invitations et toutes les correspondances ;
- Rédige les procès-verbaux et les comptes rendus des réunions et assemblées générales de la communauté ;
- Conserve les archives de la communauté.

IV.1.2. Noms et attributs des membres du CSEP du rapport d'étude Scorecard

Composition du comité de suivi-évaluation

QUALITE	NOMS	FONCTION
Président :		
Rapporteur		
Membre :		
Membre :		
Membre :		
Membre :		
Membre :		
Membre :		
Membre :		
Membre :		
Membre :		
Membre :		

IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Tableau 4.1 Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		Approvisionnement en eau potable								
Faciliter l'accès à l'eau potable	1. Faciliter l'accès aux infrastructures en eau potable l'eau potable	Construction de forages équipés d'une pompe à motricité humaine dans les villages/ quartiers	- Membre de l'exécutif communal - Secrétaire Général(e) - Chefs de service communaux - Délégué départementaux du secteur	Octobre 2022	Mars 2023	Nombre de forages construits				
		Réhabilitation des points d'eau en panne				Nombre de points d'eau réhabilités				
	2. Améliorer la qualité de l'eau	Construction d'une adduction d'eau communale				- Nombre de ménage connecté - Nombre d'adduction d'eau construite				
		3. Assurer la pérennisation des ouvrages hydrauliques				Formation des comités de gestion à la maintenance des ouvrages hydrauliques	Nombre de comités formés			
						Sensibilisation des ménages sur l'importance de la construction des latrines (tous les villages et quartiers concernés)	Liste des ménages sensibilisés			
						Santé				
Améliorer l'accès aux	Renforcer la couverture sanitaire	Création, construction et équipement de CSI	- Membre de l'exécutif communal	Octobre 2022	Mars 2023	Nombre de CSI construits				

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
soins de santé des ménages	de l’espace communal.	Construction et équipement de pharmacies	- Secrétaire Général(e) - Chefs de service communaux - Délégué départementaux du secteur			Nombre de pharmacies construites et équipées				
	Favoriser l’accès aux ressources humaines et matérielles dans les structures de l’espace communal	Affectation du personnel médical dans les formations sanitaires				Nombre d'enseignants affectés				
		Acquisition du matériel pour toutes les formations sanitaires				Liste du matériel acquis par formation sanitaire				
		Améliorer la lutte contre les grandes endémies				Sensibilisation des ménages (VIH/SIDA, choléra, planning familial, maladies cardio – vasculaires, campagnes de dépistage gratuites)	Liste des ménages sensibilisés			
	Organisation des campagnes de sensibilisation sur les méfaits de l’automédication, sur l'importance des aliments nutritifs, sur les moyens de protection contre le VIH/SIDA (tous les villages et quartiers concernés					- Nombre de campagnes organisées ; - Liste des bénéficiaires				
		Éducation de base								
Améliorer l’accès à l’éducation de base de qualité	1. Accroître la capacité d’accueil de la Commune dans les écoles maternelles et Primaire	Création, construction et équipement d’écoles maternelles	- Membre de l'exécutif communal - Secrétaire Général(e)	Octobre 2022	Mars 2023	Nombre d’écoles maternelles créées et construites				

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure			
				Début	Fin								
		Création, construction et équipement d'écoles primaires	- Chefs de service communaux - Délégué départementaux du secteur			Nombre d'écoles primaires créées et construites							
		Construction de blocs de salles de classe dans les écoles primaires déficitaires en salle				Nombre de blocs de salle de classe construites							
	2. Équiper et aménager les écoles primaires de la Commune	Équipement des salles de classes des écoles maternelles en petites chaises et petites tables				Nombre de salles de classe équipés							
		Acquisition du matériel didactique (paquet minimum) dans toutes les écoles maternelles et primaires				Liste de matériel didactique acquis							
		Équipement des salles de classe en bureau/armoire pour enseignant				Nombre de salles de classe équipés en bureau pour enseignant							
		Acquisition des fournitures scolaires par dotation)				Nombre et liste des fournitures scolaires acquises							
		3. Améliorer la qualité de l'éducation et le taux de scolarisation dans la Commune				Affectation d'enseignants dans les écoles maternelles et primaires	Nombre d'enseignants affectés						
	Enseignements secondaires												

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
Améliorer les conditions d'accès à un enseignement secondaire de qualité	Accroître la capacité d'accueil de la Commune dans les établissements d'enseignements secondaires	Création et construction d'un Collège d'enseignement secondaire (CES /Lycée) dans villages/ quartiers	- Membre de l'exécutif communal - Secrétaire Général(e) - Chefs de service communaux - Délégué départementaux du secteur	Octobre 2022	Mars 2023	Nombre de CES et Lycée créés et construits				
		Création et construction d'un Collège/ lycée d'enseignement secondaire technique				Nombre de CES et Lycée techniques créés et construits				
		Construction de blocs de salles dans les établissements d'enseignements secondaires déficitaires				Nombre de blocs de salle de classe construites				
		Construction des logements d'astreintes pour enseignants				Nombre de logements d'astreintes pour enseignants construits				
	Équiper et aménager les établissements d'enseignements secondaires de la Commune	Acquisition de 1000 tables bancs pour les établissements d'enseignements secondaires				1000 table-bancs acquis				
		Construction d'un bloc de six (06) latrines par établissements d'enseignements secondaires				06 blocs latrines construits par établissement				
		Construction de points d'eau potable dans tous les				Nombre de points d'eau construits				

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		établissements privés et publics								
		Construction d'une aire de jeu multisport dans tous les établissements privés et publics				Nombre d'aire de jeu construite				
Formation professionnelle										
Promouvoir l'accès à une formation professionnelle à tous	Faciliter l'accès à une formation professionnelle	Construction d'un centre de formation professionnelle	- Membre de l'exécutif communal - Secrétaire Général(e) - Chefs de service communaux - Délégué départementaux du secteur	Octobre 2022	Mars 2023					
Fourniture des services communaux										
Renforcer la capacité institutionnelle de la Commune	Améliorer la gestion et l'efficacité du personnel communal et des conseillers municipaux	Prise d'un arrêté communal portant : - Délai de traitement de légalisation et certification des pièces d'état civil et documents officiels ; - Délai de traitement de dossier de paiement des prestataires ; - délai de réponse suite à une demande d'un tiers	- Membre de l'exécutif communal - Secrétaire Général(e) - Chefs de service communaux	Octobre 2022	Mars 2023	- 03 arrêtés communaux pris, effectif et appliqués				
		Élaboration et adoption d'un règlement intérieur du personnel régissant le				01 règlement intérieur disponible				

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		fonctionnement interne du personnel communal ainsi que d'un cahier de charge pour le personnel								
		Renforcement des capacités du personnel communal				Nombre et liste du personnel communal ayant bénéficié du renforcement de capacité				
		Redéploiement du personnel communal suivant les compétences				01 Fichier du personnel communal actualisé				

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

En somme, l'objectif de ce processus de façon global qui s'est exécuté le 02 juin 2022 par la collecte des données dans l'ensemble de l'espace communal d'Edéa 1^{er}, était de capter la perception des populations sur la qualité de service rendu par l'offre de biens et services publics dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de l'éducation, de la santé et des services offerts par l'institution communale. De manière spécifique, il s'est agi d'apprécier et d'expliquer la satisfaction et l'insatisfaction des populations en rapport avec le service rendu par l'offre de biens et services publics dans ces secteurs.

La méthodologie d'intervention articulée autour de sept (07) étapes à savoir la définition du plan de sondage, la répartition de la taille de l'échantillon, la définition de la base de sondage et la sélection des grappes et des ménages, la probabilité d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage, l'élaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête et enfin, la collecte et analyse des données. Elle a mobilisé les équipes d'enquêteurs et de superviseurs de l'OSC LUDEPRENA pour conduire la collecte de données.

Les résultats de cette collectes de données révèlent qu'en milieu rural et urbain, les services publics en eau, éducation, santé et services communaux sont en général mitigés selon les ménages enquêtés. En réponse à ces manquements relevés, un plan d'actions a été élaboré proposant des pistes activités par secteur. Dans la même veine, un dispositif de suivi-évaluation participatif a été mis en place dont le but est de conduire l'exécution dudit plan d'action et d'autres actions, d'où les recommandations suivantes :

- L'organisation des réunions d'échange entre la Commune et les communautés ;
- L'instauration des descentes hebdomadaires des membres de l'exécutif auprès des ménages dans l'espace urbain et rural ;
- L'information des populations sur les activités de développement de leur quartier quel que soit le secteur du quartier/village visé ;
- L'invitation des chefs et les présidents de Comité de Développement aux sessions de conseil municipal pour un meilleur relais des informations liées au développement de la Commune ;
- La construction de plusieurs points d'eau potable pour pallier les coupures intempestives en eau dans tous les quartiers et villages de l'espace urbain et rural ;
- L'extension du réseau d'adduction d'eau CAMWATER dans les zones non connectées notamment les zones rurales ;
- L'organisation des campagnes de sensibilisation des populations sur les techniques de potabilisation de l'eau dans les quartiers ;
- L'aménagement des points de dépôt des ordures ménagères supplémentaires dans les quartiers
- L'installation des bacs à ordures ;

- L'aménagement des rigoles ;
- Le respect des procédures d'établissement des actes de naissances par les employés communaux
- La sensibilisation et le contrôle des populations sur le respect des règles d'hygiène aux alentours des drains
- L'effectivité de la gratuité de l'école publique maternelle et primaire
- La sensibilisation du corps médical sur le bon accueil des malades ;
- L'élaboration et affichage d'une grille tarifaire des soins médicaux ;
- L'approvisionnement constant des pharmacies en médicaments ;
- L'affichage d'un message indiquant la gratuité de l'état civil pour les cas de respectant la réglementation en vigueur.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport

Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard

Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements (mettre dans le cahier de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de conduite des changements et du plan d'actions)